

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la
Meurthe-et-Moselle

Arrondissement de
Lunéville

Pôle d'Equilibre
Territorial et Rural
Pays du Lunevillois

Nombre de membres dont le
conseil doit être composé : **15**

Nombre de conseillers en
exercice : **40**

Date de convocation :
6 février 2026

DELIBERATION

COMITE DE POLE

L’an deux mille vingt-six, le dix-huit février à dix-huit heures trente, les Membres du Comite de pole se sont réunis sur la convocation de M. le Président, adressée le 06/02/2026 conformément aux articles L. 2121-10 à 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui a eu lieu Salle polyvalente de THIEBAUMENIL 36 D400 54300 THIEBAUMENIL.

Présidence : Philippe DANIEL, Président.

Etaient présents :
Philippe ARNOULD, Jean-Claude BAZIN, Jocelyne CAREL,
Philippe COLIN, Philippe DANIEL, Rose-Marie FALQUE,
Dominique FOINANT, Dominique GEORGE, Murielle GRIFFOUL,
Maurice HERIAT, Jacques LAMBLIN, Jacques LAVOIL, Olivier
MARTET, Thierry MERCIER, Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX,
Bernard MULLER, Catherine PAILLARD, Laurie PERISSE,
Gérard RITZ, Christophe SONREL, Rémi VUILLAUME, René
WAGNER

Absents représentés : Fabrice BOYER pouvoir donné à Jacques LAVOIL, Matthieu SIGIEL pouvoir donné à Gérard RITZ

Absents : Jean-Paul FRANCOIS, Christian GEX, Bruno MINUTIELLO, Pierre-Jean COURBEY, Linda KWIECIEN

Secrétaire de séance : Monsieur Philippe COLIN

Membres présents.....22
Absents représentés.....2
Absents.....5
Votants.....24

Délibération 2026 015
FINANCE - Demande de subvention au département pour la transition écologique

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
22	2	24	0	0	0

Dans le cadre du dispositif « Appui aux territoires 54 », le comité de pôle sollicite le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle pour une subvention de soutien aux actions « Transition écologique » du Pays du Lunévillois pour l'année 2026.

En effet, à compter de 2026, le département peut aider financièrement les collectivités sur la base d'actions définies par thématiques.

Montant des dépenses	187 117 € TTC			
Subvention départementale sollicitée	Montant : 18 000 €		Taux : 9.62 %	
Plan de financement prévisionnel (Détails à joindre)	DEPENSES		RECETTES	
	Salaire PTRTE	20 000 € (10.7%)	Europe	8 125 € (4.3%)
	Salaire Plan herbe	49 500 € (26.45%)	Etat	... € (...%)
	Salaire économe de flux	40 500 € (21.6 %)	Région	... € (...%)
	Logiciel et communication	4 710 € (2.5%)	Département	18 000 € (9.62%)
	Etude plan herbe	4 000 € (2.15%)	FNCCR	20 250 € (10.82%)
	Etude bois/paille	29 887 € (16%)	Banques des territoires	7 981 € (4.36%)
	Matériautheque	38 520 € (20.6%)	AERM	39 600 € (21.2%)
			Autofinancement	93 161 € (49.7%)
	TOTAL	187 117 € (100%)	TOTAL	187 117 € (100%)

Sur présentation du président et vu son rapport, le comité de pôle, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **AUTORISE** le Président à déposer un dossier de subvention auprès du Département pour financer les actions « transition écologique » pour 2026,
- **AUTORISE** le Président à procéder à toutes les démarches et à signer tous les documents ou avenant relatifs à cette affaire,
- **PRÉCISE** que les crédits sont inscrits au budget primitif 2026 du budget principal

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus ont signé au
Registre les membres présents.

Pour extrait conforme,
Affiché le 20 février 2026
Philippe DANIEL,
Président.



Philippe DANIEL

Philippe DANIEL
2026.02.20 12:19:23 +0100
Ref:10486643-15813657-1-D
Signature numérique
Président du PETR du Pays du
Lunévillois